

6a Toolbox Talk

Signalement des accidents : La clé de la prévention des accidents

Une présentation de la boîte à outils est une brève séance d'information ou une présentation au personnel. Cet exposé est un exemple de la manière dont on peut sensibiliser le personnel à l'importance du signalement des accidents afin de prévenir les accidents à l'avenir. Commencez par une introduction, puis expliquez le fonctionnement des processus clés.

Le signalement des accidents relève de la responsabilité de chacun. Chaque accident doit être signalé, qu'il s'agisse d'un accident majeur ou mineur, car chacun signale un risque pour la sécurité. Ce n'est qu'en examinant ces risques que l'on peut les éviter à l'avenir.

Points clés

- ▶ Le signalement des accidents permet à une organisation de prévenir les accidents futurs.
- ▶ Personne ne sera blâmé pour avoir signalé un accident ou une situation potentiellement dangereuse.

Comment fonctionne le processus de déclaration ?

- 1** Un accident de la route se produit.
- 2** Le conducteur alerte les autorités et l'organisation.
- 3** Le conducteur recueille des informations sur le lieu de l'accident et remplit et soumet le formulaire de rapport sur le lieu de l'accident.
- 4** Dans les 24 heures suivant l'accident, le conducteur remplit et soumet le rapport postaccident du conducteur au superviseur/directeur.
- 5** Le superviseur/responsable invite le conducteur et les passagers éventuels à un entretien en tête-à-tête, puis remplit et soumet à l'unité responsable le rapport du responsable après l'accident, accompagné de tous les documents pertinents.
- 6** L'unité responsable entame le processus d'enquête sur l'accident.

Remplir les formulaires

Utilisez les instructions figurant sur les formulaires (rapport sur le lieu de l'accident, rapport du conducteur après l'accident et rapport du gestionnaire après l'accident) pour expliquer comment les formulaires doivent être remplis.

